

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26097117*****DÉPOSÉ AU GREFFE LE****17 JUL. 2026****TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI**

N° d'entreprise : 0791 700 340

Nom(en entier) : **PROPRENET**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue des Garennes 9 B à 7700 Mouscron

Objet de l'acte : RENOUELEMENT MANDAT COMMISSAIRE

Il ressort du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mars 2026 que l'Assemblée a:

décidé de renouveler le mandat du commissaire, la SA CALLENS VANDELANOTTE Réviseurs d'entreprises, pour une période de trois ans jusqu'à l'assemblée générale chargée de l'approbation des comptes de l'exercice se clôturant au 30 septembre 2028. La SA CALLENS VANDELANOTTE Réviseurs d'entreprises a décidé de nomme Madame Laura GUARINO, réviseur d'entreprises, comme représentant permanent.

Pour la SRL PROPENET,

La SA STELLA, administrateur unique

représentée par Jean-Bernard ANTOINE, représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).